



Technip Energies remporte un contrat significatif auprès de bp pour l'unité de production d'hydrogène de sa bioraffinerie de Kwinana

Août 29, 2023

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat significatif⁽¹⁾ auprès de bp pour une unité de production d'hydrogène dans sa bioraffinerie de Kwinana en Australie Occidentale, dans le cadre du projet de production de carburant aviation durable (SAF) et de biodiesel à partir de matières premières biologiques.

Le contrat comprend l'ingénierie, la fourniture des équipements et la fabrication (EPF) d'une unité modulaire de production d'hydrogène d'une capacité de 33 000 m³/h, utilisant la technologie propriétaire de vaporeformage du méthane (SMR) de Technip Energies. L'hydrogène est utilisé pour la conversion de matières premières biologiques en biocarburants tels que le SAF et le biodiesel. L'unité pourra produire de l'hydrogène à partir du gaz naturel ou du biogaz produit par la bioraffinerie de Kwinana.

Elle devrait s'intégrer aux opérations du terminal d'importation existant sur le site et aux plans de production d'hydrogène vert, qui sont en cours d'évaluation. Le projet *Kwinana Renewable Fuels* est l'un des cinq projets de production de biocarburants prévus par bp au niveau mondial.

Loïc Chapuis, SVP Gas & Low-carbon Energies de Technip Energies, a commenté : « *Nous sommes heureux de nous appuyer sur notre leadership mondial dans la fourniture d'unités de production d'hydrogène pour soutenir l'expansion des activités de bp dans le domaine des biocarburants et des carburants durables pour l'aviation. En tirant parti de notre expertise en matière de modularisation et de notre technologie propriétaire de l'hydrogène, nous sommes déterminés à faire de ce projet un succès industriel.* »

(1) Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 50 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains (« ADR »). Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à

jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations Investisseurs

Phil Lindsay
VP Relations Investisseurs
Tel: +44 203 429 3929
Email: Phillip.Lindsay

Relations avec les médias

Jason Hyonne
Responsable Relations Presse & Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason.Hyonne